



Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin

Communiqué de presse

Epidémie de choléra à Cotonou : Les recommandations de la LDCB aux consommateurs

Après la saison pluvieuse qui a engendré l'inondation dans certaines zones de Cotonou, force est de constater que depuis l'enregistrement du premier cas de malade de choléra il y a quelques semaines à Ayélawadjè, l'épidémie s'est rapidement répandue au point qu'on dénombre actuellement plus de 140 malades du choléra dans les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissement de Cotonou.

Fort de ce constat, la **Ligue pour la défense du Consommateur au Bénin (LDCB)** invite la population béninoise à respecter les règles primordiales d'hygiène. A cet effet, elle recommande aux consommateurs et aux manipulateurs d'aliments de:

- ❖ laver les mains à l'eau propre et au savon avant de toucher des aliments et les relaver pendant les travaux de cuisine ;
- ❖ laver les mains à l'eau propre et au savon après être allé aux toilettes ;
- ❖ nettoyer et laver à l'eau et au savon toutes les surfaces et le matériel en contact avec les aliments ;
- ❖ éloigner les animaux des aliments et de la cuisine ;
- ❖ faire bien cuire les aliments, en particulier la viande, la volaille, les œufs et le poisson avant de les manger ;
- ❖ chauffer bien les mets et s'assurer que les germes ont été détruits ;
- ❖ réchauffer bien les aliments de la veille avant de les consommer ;
- ❖ faire usage de l'eau potable saine ou à défaut traiter l'eau pour écarter tout risque de contamination ;
- ❖ choisir des aliments frais et sains ;
- ❖ laver à l'eau propre les fruits et les légumes surtout si on veut les consommer crus ;
- ❖ ne jamais utiliser d'aliments ayant dépassé la date de péremption ;

- ❖ bien protéger les aliments dans une caisse vitrée ou grillagée ;
- ❖ se tenir sur les lieux propres pour la distribution ;
- ❖ se couvrir les cheveux et porter un tablier ;
- ❖ ne pas prendre les aliments directement avec la main pour servir ;
- ❖ ne pas laisser des aliments cuits plus de deux heures à température ambiante ;
- ❖ maintenir les aliments cuits très chauds jusqu'au moment de les servir ;
- ❖ ne pas conserver des aliments trop longtemps même dans le réfrigérateur.

La Ligue pour la Défense du consommateur au Bénin (LDCB) voudrait saisir cette occasion pour demander aux autorités du Ministère de la Santé Publique de prendre davantage de mesures afin que le nombre de malades ne s'accroisse pas.

Elle demande enfin à la population béninoise d'observer des règles strictes d'hygiène environnementale et alimentaire et de suivre les conseils prodigués par les agents de santé car le développement de notre pays dépend de l'état sanitaire de ses habitants.

Fait à Cotonou, le lundi 18 Août 2008

Le Président,


Romain Abilé HOUEHOU